

# le journal de Gauriac

B U L L E T I N  
M U N I C I P A L  
T R I M E S T R I E L  
D ' I N F O R M A T I O N  
& D ' E X P R E S S I O N  
D E S H A B I T A N T S  
D E G A U R I A C

Janvier, février mars 2011 N° 87

[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## 2011 : projets, incertitudes, prudence et innovations

Robert BALDÈS

La fin de l'année passée s'est traduite par des difficultés importantes pour certains de nos entrepreneurs. La station service a cessé de servir du carburant et son garage ne répare plus les voitures. Le Pierr'eau du Rigalet a fermé ses portes aux clients avides de contemplation d'un estuaire en mouvement perpétuel. Ce sont autant de lieux de vie de proximité que nous ne pouvons que regretter. Mais nous ne devons pas en rester là. Ces établissements momentanément en souffrance doivent retrouver de nouveaux exploitants aptes à relancer la dynamique. Le restaurant est maintenant à vendre et le garage est en attente d'un locataire. La municipalité, sensible à ces reprises d'activités, est prête pour ce qui la concerne, à favoriser les démarches.

2010 c'est aussi la fin des travaux de notre gymnase. Plus confortable, à l'abri des intempéries, le voilà remis à la disposition de nos sportifs depuis fin novembre. Nous ne pouvons que regretter la démission récente du Président de l'USG Basket et de sa conjointe Trésorière adjointe, alors qu'ils venaient de s'installer dans des locaux rénovés. Nous souhaitons à l'association de rebondir rapidement pour retrouver une nouvelle équipe de direction animée de convivialité et de générosité. Outre que le sport se pratique par goût et pour le plaisir, il est aussi générateur de socialisation. Les jeunes sportifs ne souhaitent qu'une chose, c'est de jouer au basket et de pouvoir affronter des équipes adverses dans le respect de l'autre. Je remercie les généreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour offrir à notre jeunesse des moments de détente et de saine distraction. Début 2011, les jeunes ont besoin de dirigeants et d'animateurs pour que le gymnase puisse continuer de leur ouvrir ses portes.

Suite en page 5 ►►►

### Sommaire

- 2 Mémento
- 3 INFOS MUNICIPALES**
  - Toiture du gymnase
  - Environnement
- 4 Logo - Frelons
  - Collecte de vêtements
- 5 Dépôt sauvage
- 6 Jacqueline Grimard - État civil
- 7 SIAEPA
- 8 CONSEIL MUNICIPAL**
  - Séance du 20 octobre 2010
- 9 VIE PRATIQUE**
  - TNT - Flavescence dorée
- 10 Ecocitoyenneté
- 11 Assurance maladie
- 12 MSA
- ASSOCIATIONS**
- 13 Comité des fêtes
  - Amateurs de photographie
- 14 Culture et Loisirs
  - Bibliothèque - Ludothèque
- 15 Aéro-club
- 15 LOISIRS**
  - Jeux
- 16 Recettes d'ici
  - Agenda de Gauriac
- 17 Mise au monde
- 17 MÉMOIRE DU VILLAGE**
  - Inauguration du gymnase
- 18 André Jolit

Directeur de publication  
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction  
Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :  
Bernard CHERY - Michelle KLEIN  
Armande MONTION - Sandrine NUEL  
Valérie PIRRONNE - Jeannine POUILHE

1  
BONNE ANNÉE 2011

20 et 27  
mars  
Élections  
cantonales

## MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :  
le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,  
le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30  
Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'assistance vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

## URGENCES MÉDICALES : 15

## POMPIERS : 18

## GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DÉPANNAGE : 10 13

**PÔLE EMPLOI** : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex  
Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

**SOUS-PRÉFECTURE** : 05 57 42 61 61

**DOUANES** : 05 57 42 04 24

**TRIBUNAL D'INSTANCE** : 05 57 42 10 95

**FINANCES PUBLIQUES (impôts)** :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

**ÉQUIPEMENT DDTM** : 05 57 43 60 60

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** : 05 57 94 06 80

## CABINET MÉDICAL

**Médecins** :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

**Infirmières** :

Roland GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY - 05 57 64 82 82

**Chirurgien dentiste** :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

**MEDECIN DE GARDE** : renseignement au 15

**PHARMACIE** : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

**PHARMACIE DE GARDE** : téléphoner au 32 37

## MARCHÉS

**BLAYE** : mercredi et samedi matin - **BOURG** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

**BRAUD et St LOUIS** : marché aux primeurs et légumes : lundi, mercredi, vendredi à 18 h - **GAURIAC** : jeudi matin - **PUGNAC** : mercredi matin - **St ANDRE** : Jeudi et samedi matin -

**St CHRISTOLY** : dimanche matin

## CINÉMA Le Monteil à Blaye

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

**DÉCHETTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)**

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

**BAC BLAYE - LAMARQUE** : 05 57 42 04 49  
et 3615 INFOS33

**AUTOBUS Citram** : Renseignements 05 56 43 68 43

**FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux)** : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

## PERMANENCES

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg**

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

**La Clé des Champs** : consultation d'offres d'emplois, accès Internet, sans RDV. Les lundis de 14h00 à 17h00.

**Pôle emploi** : entretiens individuels sur convoi., le lundi.

**Centre Intercommunal d'Action Sociale** : le jeudi de 9h30 à 12h00 et le mardi de 14h à 17h sans RDV.

**Conciliateur juridique** : le mercredi matin sans RDV.

**Maison de la Solidarité et de l'Insertion** : assistante sociale du régime général (Conseil Général), le mardi matin sur RDV au 05 57 42 02 28.

**Mutualité Sociale Agricole** : assistante sociale, le jeudi matin sur RDV au 05 57 94 08 84.

**C.R.A.M.A. (Caisse Régional d'Assurance Maladie d'Aquitaine)** : assistante sociale, le 2ème lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 11 68 89.

**Mission Locale (antenne de Bourg)** : pour les 16 à 25 ans le lundi, mardi et mercredi matin sur RDV au 05 57 94 06 80. Le mardi après-midi sans RDV.

**C.I.V.I.S.** : entretien pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, le jeudi a-m sur RDV au 05 57 42 89 75.

**Point Accueil Écoute Jeunes** : psychologue clinicienne, les jeudis de 14h00 à 17h00 sur RDV au 05 56 44 50 99.

**PACT HABITAT** : conseil en amélioration de l'habitat, le 2ème mardi du mois de 14h00 à 16h00 sans RDV ;

**C.A.U.E.** : architecture et Urbanisme, le 2ème mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 97 81 89 ;

**Espace Gestion Nord-Gironde** : conseils en création et reprise d'entreprise. Les mercredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 05 57 51 77 64.

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye** - 32, rue des maçons

**Caisse d'allocations Familiales (CAF)** : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

**Assurance Maladie (CPAM)** : du lundi au vendredi de 8h à 17h00

**Conseils juridiques** : se renseigner au 05.57.42.82.72

## AUTRES SERVICES

**Circulation Routière** : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

**Perte de Carte Bancaire** : 08 36 69 08 80

**Perte de chéquier** : 08 37 68 32 08

**Allo enfance maltraitée** : 119 (gratuit)

**Sida Info service** : 0800 840 800 (gratuit d'un fixe)

**Drogues, alcool, tabac info service** : 113 (gratuit)

**Drogues Info service** : 08 00 23 13 13 (gratuit d'un fixe)

**Alcooliques anonymes** : 05 56 24 79 11

**Croix-Rouge écoute** : 0800 858 858 (gratuit d'un fixe)

**SOS Amitié** : 05 56 44 22 22

**Accueil sans abri** : 115 (gratuit)

**Femmes Info service** (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début avril 2011. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en mairie le 30 mars au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

## Rénovation de la toiture du gymnase

### Les travaux sont terminés

Depuis 1972, date de sa construction, bientôt 40 années se sont écoulées. Le gymnase a bien mérité important toilettage.

Après les travaux effectués en 2003\*, ce sont, cette fois-ci, les 1500m<sup>2</sup> de toiture ont été complètement renouvelés en tôle d'aluminium thermolaquée. L'électricité et l'éclairage ont été entièrement modernisés. Des projecteurs moins consommateurs d'énergie et aux normes de la fédération de basket ont remplacé la centaine de vieux néons. Les fenêtres des douches et du bureau de l'USG sont maintenant en PVC et munies d'un double vitrage, une meilleure isolation a été posée au plafond.

Coût total de l'opération : 191 086,60€ TTC.

Subvention de l'État : 40 000,00€

Subvention du Conseil général : 30 341€

TVA à récupérer : 29 584€

Reste à la charge de Commune : 91 161,60€

Notre gymnase de 950 m<sup>2</sup> a un taux d'occupation important et c'est très bien qu'il en soit ainsi. L'USG et l'école y sont, bien entendu, prioritaires, mais il est aussi utilisé par les clubs de tennis de Prignac et de Plassac, l'IME de Blaye et la Communauté de communes. Cela cache cependant la pénurie d'équipements sportifs couverts en Haute Gironde.

L'activité sportive est plus indispensable que jamais pour l'humain,

c'est une question d'équilibre tant sur le plan physique que psychologique. Les terrains de sports sont aussi un lieu de convivialité dont nous avons, plus que jamais, besoin dans nos communes rurales.

En 2011 quelques travaux complémentaires devraient être effectués. Il s'agit d'assurer l'entretien

des pignons et plus particulièrement celui donnant sur l'estuaire qui subit les intempéries de plein fouet. Nous aurons à changer des bardages, puis à appliquer une lasure de protection pour un coût d'environ 10 000 €.

\* Pour mémoire, en 2003, l'aire de jeu a été rénovée pour la seconde fois, des travaux de menuiserie, d'étanchéité, de plomberie et de maçonnerie ont été réalisés pour 97 980,35€ HT, soit 105 225,21€ TTC. Des aides avaient été accordés : État (DGE) 30 789,00 € - Conseil Général 21 992,14 € - Conseil Régional 17 593,71 €.



▲ Bien que les matériaux aient été reçus en retard, des ouvriers spécialisés dans les travaux en milieu difficile ont su jouer les équilibristes tout en assurant leur sécurité. Cela a permis d'éviter la pose d'un échafaudage ou d'utiliser une nacelle et a diminué considérablement le coût et la durée de l'intervention.

## Les irrespectueux de la nature n'ont pas de limites



Nous avons été informés que des déchets de toutes sortes ont été jetés dans la Gironde, en bas de la digue du parking de Roque de Thau (laine de verre, radiographies, plastiques, etc.).

L'agent technique a effectué le nettoyage. Il n'a enlevé que ce qu'il restait, la marée étant malheureusement passée avant.

Il est rappelé qu'à chaque fois que les auteurs sont identifiés, un dépôt de plainte est systématiquement déposé à la gendarmerie de Bourg et la Commune se constitue partie civile pour obtenir des dommages et intérêts. Qu'on se le dise.

## Un logo pour Gauriac L'image de la commune

Nous vivons dans un monde d'images. Il était devenu nécessaire que notre village soit clairement identifié dans sa communications. Après plusieurs années de recherche et de débats sur une multitude de propositions faites par les gauriacais, le logo du village est né.



Gauriac un village en bordure de Gironde, mais aussi sur l'estuaire avec son île du Nord, Gauriac une Commune vallonnée, Gauriac et sa falaise de 3 kilomètres avec des maisons troglodytiques, le logo c'est tout cela en même temps :

- **en bleu** la Gironde ;
- **en vert**, le plateau, les coteaux et l'île du Nord en vert au milieu du bleu ;
- **en ocre**, la falaise, le point sur le i peut symboliser les points de vue.

Le texte, en noir, est déclinable pour diverses utilisations, mairie, associations, vignobles etc. (voir par exemple le nouveau titre du Journal de Gauriac). À noter que la police de caractères est susceptible d'évoluer.

Le Conseil municipal remercie Yoann BROSSARD qui a proposé ce logo, ainsi que tous ceux qui ont participé et ont fait des propositions.

Petit à petit, ce logo apparaîtra sur tous les documents de la commune.

### ■ Frelons asiatiques



Situé à près de 10 mètres de haut, ce nid de frelons asiatiques a été détruit par les agents municipaux avec le matériel acquis par la commune. Photo Jean Pierre MICHEAU

### Gauriacais

Faites parvenir vos photos. Elles seront publiées dans le prochain numéro du Journal de Gauriac. Vous pouvez les déposer à la mairie ou les envoyer à [mairie@jgauriac.fr](mailto:mairie@jgauriac.fr)

### ■ Collecte de vêtements et chaussures

Le SMICVAL organise une collecte des textiles en partenariat avec ECOVAL. Dans ce cadre, nous avons demandé un container qui a été placé sur le même site que les containers à verre à Francicot Nord (au centre du village). Vous pouvez y déposer vos vêtements et vos chaussures usagées.

Les déchets textiles sont collectés puis triés par une entreprise qui se charge de leur offrir une nouvelle vie sous des formes variées : exportation, revente en friperie, ou valorisation de la matière.

Placez les produits dans un sac (sac poubelle ou sac plastique) avant de les déposer dans les bornes.

Attachez bien les paires de chaussures ou maintenez-les par 2 avec un élastique.

Choisissez des textiles qui ne soient pas détériorés, inutilisables ou sales.

Les vêtements de toutes tailles sont valorisés : bébé, enfant, homme, femme.



*Peut-on faire ce que l'on veut sur une parcelle privée ?*

## Évidemment NON !

Voie communale n°4, dans la vallée du ruisseau du Grenet, gravats, armoire à glace, canapé, fauteuil, conteneur poubelle, cuvette WC, plastiques divers, etc. jonchent une parcelle privée. Le Maire a tenté une démarche à l'amiable avec le propriétaire qui, jusqu'à présent, n'a rien voulu entendre. Il tarde à retirer le tas de gravats déposé avec son accord par une entreprise de travaux publics, mais sans l'accord préalable du Maire. Il refuse d'installer une clôture pour empêcher que se constitue au fil des jours une décharge publique.

Face à un tel amoncellement de déchets, on peut comprendre le mécontentement des promeneurs et de tous ceux qui utilisent la voie communale et le chemin de randonnée.

Compte tenu qu'il n'a pas été possible de trouver une solution à l'amiable, malgré plusieurs mois de tentatives de négociation, une lettre recommandée avec accusé de réception a été adressée au propriétaire qui maintenant a jusqu'au 10 janvier 2011 pour procéder au nettoyage.

La procédure est donc engagée. Si rien n'est fait, le Maire établira un procès verbal de non respect de la mise en demeure qui constituera la troisième étape. Et si besoin, ensuite, un arrêté sera pris pour imposer au propriétaire du terrain l'enlèvement du dépôt sauvage à ses frais et la clôture du terrain si nécessaire.

Bien entendu, il s'agit d'une procédure longue dont nous ne pouvons faire l'économie puisque nous sommes en présence d'un terrain privé. Une solution à l'amiable serait nettement préférable. Mais parfois il faut en passer par là.



### **Tout dernièrement**

Le Maire, avisé que le propriétaire du terrain venait de mettre le feu au canapé et à divers déchets, a déposé une plainte à la gendarmerie de Bourg pour élimination de déchets par un particulier sans autorisation municipale. Autorisation qui ne peut être délivrée à la mairie que pour éliminer des déchets verts, et sous certaines conditions.

◀◀◀ Suite de la page 1.

Une nouvelle année c'est bien entendu de nouveaux projets à porter malgré la période incertaine. C'est aussi un nouveau budget à élaborer qui nécessite innovations et implication de chacun. Le Plan Local d'Urbanisme devrait être bientôt applicable pour dynamiser un peu plus notre centre bourg. Compte tenu de la zone importante de carrières souterraines, ce document d'urbanisme s'inscrit dans une volonté de développer le village tout en préservant au mieux nos vignes. Nous travaillons actuellement à la création de services publics supplémentaires en s'appuyant sur notre bureau de Poste. À ce titre, nous sommes très attentifs à toutes les propositions et aides de l'État pour rendre notre commune rurale attractive, pour donner à l'ensemble des citoyens les moyens d'accéder aux nouvelles technologies de la communication. À cet égard, dans quelques jours, ce sont les travaux d'enfouissement de la fibre optique qui devraient débiter.

La réforme territoriale et la réforme de la taxe professionnelle constituent autant d'inquiétudes pour l'avenir des finances communales. Dès cette année, c'est l'inconnu. Nous ne connaissons pas exactement, avant l'automne 2011, la dotation que l'État va verser à la Commune. Pour autant nous devons présenter le budget en équilibre en avril au plus tard. Cela veut dire que nous devons faire preuve de beaucoup de prudence dans la gestion de nos finances. Si les communes ne connaissent pas le déficit, l'État se charge de leur faire supporter le sien. Des charges nouvelles qui, à terme, se traduiront inévitablement par des augmentations de la pression fiscale locale. Comment la suppression de fonctionnaires, rémunérés par l'État, chargés jusqu'à présent de traiter les permis de construire ou bien de préparer les dossiers de travaux de voirie, pourrait ne pas avoir de répercussion ? La Communauté de Communes n'aura pas d'autres choix que de recruter un agent territorial compétent et la Commune devra s'adresser à un bureau d'études pour les questions de voirie.

Parce que nous voulons faire bouger les choses. Nous désirons contribuer à améliorer sans cesse la qualité de vie de nos concitoyens. C'est cela notre bonheur d'être élu.

**Je vous souhaite une année 2011 propice à ouvrir de nouveaux horizons beaucoup plus sereins pour votre avenir. Le Conseil municipal et moi-même souhaitons à l'ensemble des gauriacaises, des gauriacais et à leurs proches tous nos vœux de bonheur, de santé et de paix dans le monde.**

Le Maire  
Robert BALDÈS



Notre centenaire gauriacaise

## Madame Jacqueline GRIMARD

C'est près son domicile de La Mayanne, au bord de l'eau, où elle vit depuis maintenant 55 ans, que Jacqueline GRIMARD a fêté ses 100 ans le 28 décembre 2010 entourée d'une soixantaine d'invités.

Ce n'est pas sans émotion que Robert BALDÈS, élu depuis bientôt 10 ans, félicitait sa première centenaire. La troisième que connaît notre village de 858 habitants.

Témoin d'un siècle d'histoire, d'événements qui ont façonné de si nombreuses années écoulées. Les deux grands conflits qui ont meurtri notre pays, mais aussi le passage de la bougie à l'ampoule électrique, ou encore l'évolution des technologies de la communication, du stylo à bille à la télévision en passant par le téléphone ou l'ordinateur...

Nesmysienne de naissance, puisque née à Nesmy en Vendée, proche de La Roche sur Yon, dans le village connu pour sa vieille poterie artisanale. Depuis toute jeune, chaque année, Jacqueline GRIMARD passait ses vacances chez sa grand-mère, puis chez la cousine « aux Cagouillettes » au Rigallet. Là, au fil des ans, alors qu'elle rendait visite à la grand-tante, fredonnant peut-être les chansons de Berthe Sylva ou de Maurice Chevalier, elle a fait la rencontre d'Henri, devenu son époux, avec qui elle a eu deux garçons, Yves et Gérard. Aujourd'hui elle devient la mémoire vivante du siècle passé, entourée des petits enfants et des arrière petits enfants.

C'est depuis le 8 janvier 1956, juste avant les grands froids de février, que la famille, de retour de Nice, s'est installée dans la maison Grimard au 2, La Mayanne. Gauriacaise de longue date, notre centenaire vit depuis sa jeune enfance entre falaise protectrice et fleuve en mouvement perpétuel.

Robert BALDÈS lui a souhaité de rester encore pour de longues années à La Mayanne, sous l'œil attentif et dévoué de son fils Gérard.

Au nom du Conseil municipal, Monsieur le Maire a renouvelé ses vœux pour un excellent anniversaire à Jacqueline GRIMARD et lui à offert un petit bouquet de fleurs accompagné d'un trophée de la Commune de Gauriac.

Cette soirée émouvante s'est prolongée dans la joie en compagnie des personnes qui lui sont chères.

## ÉTAT CIVIL

3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2011

### NAISSANCES

Armando Emilio Eugénio  
De SOUZA  
le 1<sup>er</sup> juillet 2010 à BLAYE

Hugo GEORGES  
le 27 juillet 2010 à LORMONT

Camille Françoise Marie  
COQUEMA  
le 8 août 2010

Alycia Marie BOURDIN-JODRA  
le 10 décembre 2010

### MARIAGE

Melissa Cindy FILLATREAU et  
Charles-Élie Jean-Marie  
BEUZELIN  
le 4 décembre 2010

### DÉCÈS

Jean-Marie Charles Alexandre  
JUPILLE  
le 14 août 2010 à TROYES

### ■ Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 17 janvier au 16 avril une enquête sur le cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

SIAEPA

## Assainissement collectif

Actuellement nous avons 159 habitations connectées au réseau sur la commune de Gauriac.

Des études de sol ont permis de déterminer la faisabilité de la mise en place du réseau d'assainissement collectif dans les secteurs de Camp Haut, Barbezieux, Barruet, Perrinque et Banly, situés dans la zone des carrières. Toutefois, sa réalisation est liée au passage sur des parcelles privées,

pour contourner les zones de carrières qui ne permettent pas de creuser des tranchées sans risque. À ce jour, sur les 22 propriétaires concernés, un seul refuse de donner son autorisation ce qui a pour effet de bloquer, nous espérons momentanément, le dossier de demande de subventions depuis 2 ans. Si ce refus devenait définitif, un certain nombre d'habitations ne pourraient pas être connectées et devraient trouver des solutions individuelles d'assainissement.

### Assainissement individuel

#### La mission d'entretien et de réhabilitation

On entend par assainissement individuel les habitations qui ne sont pas éligibles dans le schéma d'assainissement collectif de la Commune. En sont donc exclus les maisons qui attendent l'arrivée de l'assainissement collectif pour des raisons techniques ou de financement.

Il est de l'intérêt de la collectivité que l'assainissement non collectif soit bien suivi, afin de pouvoir trouver rapidement des solutions aux problèmes de pollution et de nuisances que peuvent entraîner les eaux usées.

C'est dans cette optique que le SIAEPA du Bourgeais a mis en place une Convention d'entretien/réhabilitation d'une durée de 15 ans, renouvelable. Cette convention a pour but de formaliser l'assistance aux usagers dans leurs démarches de mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif, de prise en charge la réalisation des installations, et d'en assurer le suivi et le contrôle.

Le propriétaire confie alors la réalisation ou la mise en conformité des travaux d'assainissement non collectif et l'entretien du dispositif au Syndicat. Toutefois, préalablement, la collecte

des eaux usées en un seul rejet devra être mise en place par le propriétaire, à ses frais.

Le Syndicat s'engage à faire construire et à mettre à disposition du particulier des installations strictement conformes à la réglementation en vigueur, selon les dispositions de l'arrêté du 06 mai 1996. Ces installations seront propriétés du Syndicat pendant toute la durée de la convention, et le Syndicat s'engage à assurer l'entretien des installations (vidange, visite de maintenance biannuelle).

#### Le coût de la Convention entretien/réhabilitation, se répartit de la façon suivante.

##### Cas d'une habitation existante, subissant une rénovation

Prime fixe : 52 € HT + prix du mètre cube : 2,25 € HT

Exemple du coût annuel pour 120 m<sup>3</sup> : 52 € HT + 270 € HT : **322 € HT**

##### Cas d'une habitation neuve

Participation financière aux travaux : 1545,00 € HT

Prime fixe : 50€ HT + prix du mètre cube : 2,25 € HT



## Le petit flâneur

Dans le journal de Gauriac j'avais repéré un nouveau livre relatant le passé de mon Nord Gironde. Chic, un bouquin qui raconte la vie de mes ancêtres !

À plusieurs reprises j'ai eu le plaisir de me rendre à la bibliothèque pour le récupérer. Quelques mois plus tard son absence prolongée m'a conduit à vouloir éclaircir ma curiosité. J'ai bien lu qu'il était disponible à la bibliothèque municipale. Mais alors pourquoi n'est-il toujours pas là ?

A-t-il vraiment été acheté ? À ma grande surprise j'ai constaté que certains lecteurs étaient conservateurs ou bien tout simplement oublièrent de retourner leurs livres. Alors pensez à nous ! Sachez que d'autres aussi aiment les ouvrages récents.

#### Les promeneurs sauront apprécier

Un petit aménagement qui a trouvé toute sa place dans le sous bois du près de la Plaine. Une souche d'arbre en guise de table basse et une poutre de bois pour le banc. C'est un point de plus pour le développement durable. Un grand merci à notre agent technique communal.



## Conseil municipal Séance du 20 octobre 2010

**Présents :** Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, Jean-Marie ARRIVÉ, Gisèle SOU, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD, Michel LECRENAIS.

**Procurations :** René ARRIGHI pouvoir à J.-M. ARRIVÉ, Robert BALDÈS à R. RODRIGUEZ, Jean-Christophe MARMEY à C. SCHMAUCH, Valérie PIRRONE à A. DUPOUY

**Excusé :** M. Jean-Louis GUIRAUD, rejoindra la séance avec du retard

**Absentes :** Rosiane COUDOUIN, Sandrine NUEL

*Sauf indication contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

### ■ Attribution des indemnités de conseil et d'aide à la confection des documents budgétaires

Raymond RODRIGUEZ

Cette indemnité est allouée au receveur municipal et elle est nominale. Elle sera désormais perçue au taux plein par Françoise DEGOUY nommée percepteur à BOURG depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010.

### ■ Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)

Jean-Marie ARRIVÉ

Cette indemnité, allouée depuis plusieurs années, permet de récompenser le personnel de droit public de la commune, qui donne entière satisfaction. Elle est payable au mois de décembre de chaque année.

C. SOU demande comment est fait le calcul pour les agents intercommunaux (Mairie et SIRP Comps/Gauriac). R. RODRIGUEZ répond que seule la Mairie verse cette indemnité, le SIRP ne le fait pas. Une solution serait la « mise à disposition » par la commune, qui offre la possibilité d'un seul employeur pour plusieurs entités. J.-M. ARRIVÉ

précise que l'avantage de plusieurs employeurs est la durée du temps de travail qui peut être portée à 110% pour un agent intercommunal.

Il est décidé d'accorder l'IAT avec le coefficient de 1,1. Les crédits nécessaires (1 983 €) sont inscrits au budget 2010.

### ■ Prime de fin d'année Jean-Marie ARRIVÉ

Elle concerne le personnel de droit privé (en contrat) qui ne peut prétendre à l'IAT. Son montant sera de 23,50% du salaire brut du mois de décembre calculé en fonction du temps de travail et de la durée du contrat. Les crédits nécessaires (365,39 €) sont inscrits au budget 2010.

### ■ Sursis à statuer sur autorisation d'urbanisme Raymond RODRIGUEZ

Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposée pour un terrain à la Plaine en vue de la construction d'un salon de coiffure avec appartement. La DDTM va appliquer un sursis à statuer compte tenu que le PLU de Gauriac est en cours d'élaboration et que l'enquête publique a débuté le 18 octobre.

R. RODRIGUEZ projette en outre de rencontrer avec le Maire, le demandeur pour peaufiner son projet et expliquer l'orientation prise par le Conseil municipal sur cette partie du village.

*Jean-Louis GUIRAUD, retardé par les encombrements routiers, rejoint la séance à 19h45.*

### Révision des loyers Christiane SOU

Conformément à l'évolution de l'indice des loyers de l'INSEE, plus 1,10% pour les quatre derniers trimestres, le loyer du salon de coiffure sera porté 355,72 €, hors charges, à compter du 10 décembre 2010.

Afin de tenir compte du montant réel 2010 de la taxe sur les ordures

ménagères le Conseil municipal décide de réduire la participation pour charges relevant des ordures ménagères sur le montant des loyers du mois de décembre 2010.

**Immeuble DUONG.** Logement 1 : 4,75 € ; Logement 2 : 6,01 € - Logement 3 : 7,50 € - Logement 4 : 7,50 € - Logement 5 : 4,75 € Logement 6 : 4,13 €.

**Immeuble DUPONT.** Logement 1 : 6,25 € - Logement 2 : 8,37 €

**Salon de coiffure :** 3,13 €

**Poste.** Logement : 6,25 € - Bureau de poste (paiement annuel) : 66,00 €

**Bar :** 4,01 €.

### ■ Questions diverses

#### R. RODRIGUEZ

Les tôles pour la couverture du gymnase ont été livrées ce jour, les travaux débiteront dès demain matin.

Chaque conseiller doit prendre connaissance du plan communal de sauvegarde (PCS) avant la coordination du mercredi 27 octobre 2010. Il faut réfléchir à la place que chacun peut tenir en situation de crise et d'improvisation.

#### J.-M. ARRIVÉ

Suite à l'accident survenu récemment au Breuil il propose de faire un rond-point. Ce carrefour est dangereux. De plus un tel aménagement permettra de réduire la vitesse à l'entrée du village.

#### M. LECRENAIS

A constaté des véhicules mal stationnés sur le parking de la Gabare, malgré le traçage. J.-M. ARRIVÉ Propose l'installation de supports pour les vélos sur l'aire de stationnement de la Gabare.

### Repas des aînés

Cette manifestation traditionnelle aura lieu cette année le 30 janvier à 11h30 à la Gabare.

Les personnes âgées de 65 ans depuis 2010 qui n'auraient pas été invitées, par erreur ou par manque d'information, sont invitées à se faire inscrire à la mairie rapidement.

## Télévision Le 29 mars tous au numérique

À cette date la région Aquitaine passera à la télé tout numérique. Si vous ne l'avez déjà fait, vous devez adapter votre (vos) poste(s) de télévision au numérique d'ici là.

### Êtes-vous équipé(e) ?

- Si vous avez une antenne râteau ou intérieure
- Si vous ne recevez actuellement que 7 chaînes ou moins
- Et si votre poste de télévision date d'avant mars 2008

Vous n'êtes probablement pas équipé(e).

### Si vous n'êtes pas équipé(e), que devez-vous faire ?

Pour pouvoir continuer à recevoir la télévision à partir du 29 mars vous avez plusieurs solutions :

- soit vous procurer un adaptateur TNT, c'est la solution la plus simple et la moins coûteuse (on en trouve pour moins de 40 € dans les magasins qui vendent des postes de télévision) ;

- soit vous équiper d'un poste de télévision « TNT intégré » ;

- soit décider de recevoir la télévision par satellite ou par ADSL.

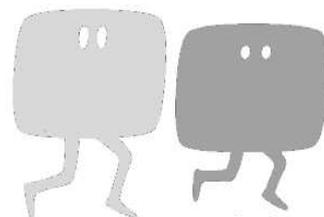
### Si vous avez besoin d'aide

- Une aide financière peut être accordée sous conditions de ressources.

- Les personnes âgées peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une assistance technique à domicile.

- D'une manière générale n'hésitez pas à demander conseil à un voisin, un ami ou un membre de votre famille plus familiarisé que vous aux nouvelles technologies.

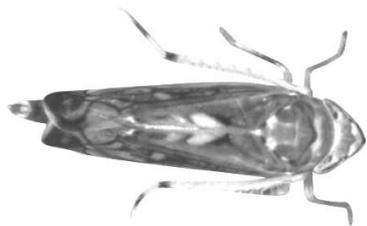
**Pour davantage d'informations, appelez le : 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local) ou demandez conseil à la mairie.**



**tous au numérique!**

## Un nouveau danger pour le vignoble La flavescence dorée

La cicadelle de la vigne (*Scaphoideus titanus*, photo ci-dessous) est un petit insecte de 6 à 8 millimètres. Elle se nourrit de sève grâce à un rostre qu'elle enfonce dans les jeunes tiges de la plante. Elle ne serait pas bien dangereuse pour la vigne si elle ne véhiculait une sorte de bactérie, un phytoplasme, responsable de la **flavescence dorée**. C'est une maladie à l'origine de pertes de récolte importantes et qui met le vignoble en péril.



On identifie la flavescence dorée par trois symptômes présents simultanément, mais pas obligatoire-

ment sur la totalité du pied :

- un feuillage rouge ou jaune ;
- un non aoûtement des rameaux (ils ne produisent pas de bois en août) ;
- le dessèchement des grappes.

Sur la vigne, la maladie ne peut donc être détectée que de fin juillet à mi-octobre.

La flavescence dorée est connue en France depuis les années 50 mais ce n'est qu'à la fin des années 90 qu'elle apparaît en Gironde. En septembre 2008, le conseiller agricole Richard VANRENTERGHEM, détecte un foyer dans la palus de Bourg. En 2009 un second foyer y est découvert et un pied contaminé est signalé sur la commune de Tauriac. En 2010 des pieds contaminés ont été identifiés à Bayon, Lansac et Prignac et Marcamps. La maladie se développe donc dans notre secteur. Aussi, les communes touchées et les

communes limitrophes font désormais l'objet d'une surveillance attentive. Il s'agit de Bayon, Bourg, Lansac, Prignac et Marcamps, Pugnac, Saint Seurin, Samonac, Tauriac et bientôt Mombrier, Comps et Gauriac.

Tout pied contaminé doit être arraché et brûlé mais il n'existe aucune méthode directe de lutte contre le phytoplasme. Les cicadelles qui naissent au printemps sont indemnes. La seule action possible consiste alors à les détruire avec des insecticides avant qu'elles ne se contaminent en se nourrissant puis transportent la maladie.

Si les viticulteurs sont désormais avertis du danger les particuliers ont aussi un rôle à jouer. Il s'agit de surveiller les parcelles à l'abandon et les pieds de vigne cultivés dans les jardins. Si, la saison dernière, vous avez repéré des pieds de vigne douteux il faut en informer le **Syndicat viticole des Côtes de Bourg**

Maison des vins, 1 Place de Éperon  
33710 BOURG - 05 57 94 80 20  
info@cotes-de-bourg.com  
**ou, à défaut, la mairie.**

# Écocitoyenneté

Michelle KLEIN - Danielle DEJOUÉ



« AGIR LOCAL, PENSER GLOBAL »  
*René Dubos, Sommet sur l'environnement, 1972*

## L'agenda 21... Qu'est ce que c'est ?

Véritable projet de territoire, un Agenda 21 se définit, non pas par ses actions, mais avant tout par sa réflexion. Stratégie impulsée à l'échelle locale – comme c'est actuellement le cas dans la communauté de communes de Bourg en Gironde – elle se décline sur l'ensemble des piliers constituant la base du développement durable.

L'Agenda 21 est issu du sommet de la terre à Rio (1992 – article 28-3). "Agenda" signifie en latin : "ce qui doit être fait" et "21" fait référence au 21<sup>e</sup> siècle.

C'est donc une prise de rendez-vous avec la population pour discuter de ce qui doit être fait au 21<sup>e</sup> siècle, afin d'assurer un développement équilibré du territoire. Construit démocratiquement, il soutient l'équité sociale et permet un

essor économique respectueux des ressources et des milieux naturels.

Bourg en Gironde, Communauté de Communes s'investit dans la mise en œuvre de son programme d'actions, afin de participer au développement durable, en lien avec les compétences de la collectivité et les enjeux du territoire. Nous faisons ainsi parti des 600 collectivités françaises engagées dans une démarche Agenda 21, selon le Ministère de l'écologie, de l'Énergie, du Déve-

loppement Durable et de la Mer (MEEDDM, source de mai 2010).

### 3 raisons majeures ont impulsé ce choix

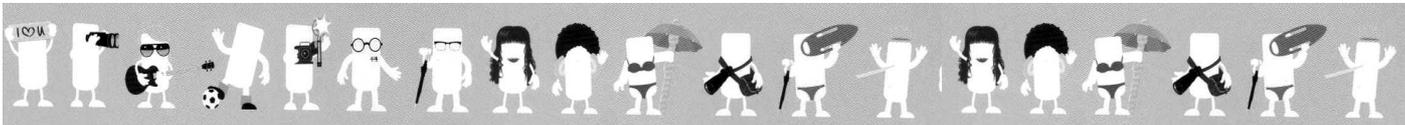
- La mise en place d'une logique de développement économique basée sur le tourisme de nature de proximité (symboliques propres au territoire : la pierre, le fleuve et la vigne) .
- La sensibilisation de la population locale aux enjeux planétaires.
- La volonté de vouloir agir en faveur du développement durable en se positionnant comme entité active et responsable.

Toute la population du territoire est concernée par le projet : élus, acteurs économiques, commerçants, artisans, associations, habitants,... Car l'essence même d'un Agenda 21 se situe au niveau de la concertation, la population prend ainsi davantage conscience des questions liées au développement durable et à l'avenir de leur territoire.

*Extrait de Bourg-en-Gironde.fr*

### Alors on fait quoi ?!

### L'écocitoyenne attitude ...



## Vous avez dit éco-responsabilité des collectivités ?

### Communauté de communes

Une démarche d'éco responsabilité implique une coordination générale entre tous les agents, une sensibilisation importante aux pratiques écologiques. Des gestes quotidiens relatifs à la gestion utile de la consommation en eau, en papier, en électricité, en carburant...qui permettent une réduction immédiate des coûts pour la collectivité et les impacts sur l'environnement.

Un double avantage que propose d'accompagner le Pays de la Haute Gironde en partenariat avec le Conseil Général. Bourg en Gironde consciente des enjeux inhérents à une telle action, s'est donc portée volontaire à cette expérimentation.

*Extrait de Fenêtre sur Bourg en Gironde – N°10 – Décembre 2010*

### Commune de Gauriac

Réalisation de travaux pour économiser l'énergie et réduire les coûts pour les finances communales :

- isolation au plafond des locaux techniques du gymnase et pose de fenêtres double vitrage ;
- isolation et abaissement des plafonds des classes de CE et de maternelle à l'école ;
- remplacement de toutes les fenêtres et portes de l'école, de la bibliothèque, et des locaux associatifs ;
- pose de fenêtres double vitrage dans les logements Dupont et de la Poste ;
- implantation d'une borne de collecte de vêtements et de souliers usagers propres et utilisables ;
- pose de thermostats sur les radiateurs de l'école et du logement Dupont ;

- remplacement de la fourgonnette de service qui consommait 11 litres par un véhicule qui consomme 6 litres ;
- fleurissement de la commune orienté vers des massifs de plantes vivaces comme sur le parking de la Gabare afin d'économiser les arrosages ;
- remplacement des robinets de l'école par des boutons poussoirs pour réduire la consommation d'eau potable ;
- remplacement de la centaine de néons du gymnase par des projecteurs permettant de réguler la consommation d'énergie.

Des objectifs :

- isolation du plafond de la garderie de l'école ;
- abaissement du plafond de l'entrée et du couloir de l'école.



## L'Assurance Maladie

### Un nouveau service pour mieux vivre avec le diabète

Parce que le diabète est une maladie qui peut entraîner de graves complications, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde propose aux personnes diabétiques un nouveau service d'accompagnement : sophia.

#### Qu'est-ce que sophia ?

sophia est un service conçu pour permettre aux patients diabétiques de mieux vivre au quotidien avec leur maladie, en les soutenant et en les accompagnant grâce à un contact téléphonique privilégié avec un infirmier-conseiller en santé et des outils pratiques (journal trimestriel, brochures thématiques ...).

Destiné à améliorer la qualité de vie des patients diabétiques, sophia répond à leurs questions et les aide à mieux mettre en pratique les recommandations de leur médecin.

#### Qui peut bénéficier de sophia ?

Le service est proposé aux patients atteints de diabète de type 1 ou de type 2, âgés de plus de 18 ans, pris en charge à 100% ( au titre d'une Affection de Longue Durée) par le régime général de l'Assurance maladie.

#### Pour s'inscrire à sophia, c'est simple

Les patients diabétiques concernés sont directement contactés, par courrier, par l'Assurance maladie. Il leur suffit de remplir et de renvoyer le bulletin d'inscription qui leur a été adressé à l'aide de l'enveloppe T. sophia est un service gratuit, sans incidence sur le niveau de remboursement des soins.

#### Pour en savoir plus sur sophia

[www.sophia-infoservice.fr](http://www.sophia-infoservice.fr)

0 811 709 709 (prix d'un appel local depuis un fixe).



Service Départemental d'Incendie  
et de Secours de la Gironde

### Devenez Sapeur Pompier Volontaire

En France, quelque 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier. En Gironde c'est près de 2 800 sapeurs pompiers volontaires qui exercent l'ensemble des activités dévolues aux services d'incendie et de secours aux côtés des sapeurs pompiers professionnels. À ce titre, le centre de secours de Bourg compte 40 sapeurs pompiers volontaires répartis en 3 équipes qui assurent 865 interventions par an.

#### Être sapeur pompier volontaire à Bourg c'est :

- assurer des astreintes depuis son domicile pour intervenir 2 fois par jour en moyenne ;
- participer aux manœuvres à raison d'une par mois ;
- habiter sur les communes de : Bayon sur Gironde, Bourg, Comps, Gauriac, Lansac, Mombrier, Prignac et Marcamps, Pugnac, Saint Seurin de Bourg, Saint Trojan, Samonac, Tauriac et Teuillac.

#### Conditions de recrutement

- Être âgé de 18 à 55 ans.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.
- Jouir de ses droits civiques et se trouver en position régulière au regard du service national.

#### Modalité de recrutement

- Un dossier d'engagement à retirer au centre de secours.
- Des examens médicaux d'aptitude à l'emploi de sapeur pompier.
- des tests physiques au centre de secours (2 500m de course à pied en moins de 15 min, 10 pompes et 15 abdominaux).
- Un entretien de motivation avec le Chef de centre et l'équipe d'encadrement du centre.

#### Formation

Tout sapeur pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, suivie d'une formation continue tout au long de sa carrière.

#### Formation initiale

- 15 journées de formation de tronc commun permettant d'assurer 15 % des interventions (incendie, opérations diverses).
- 12 journées de secourisme permettant d'assurer 70 % des interventions (ambulance, prompt secours) comprenant le PSE1 et PSE2.

#### Votre contact

Lieutenant Lazes  
13 allée du docteur Abbadie  
33710 Bourg sur Gironde  
Tél. : 06.07.62.13.39  
Fax : 05.57.68.43.47



santé  
famille  
retraite  
services

*Pour faire vivre le mutualisme*

## Les élus de la MSA Gironde

### Des élus, pourquoi ?

La spécificité de la MSA est de reposer sur un système démocratique. En janvier 2010, les ressortissants agricoles ont élu 674 délégués cantonaux MSA représentant les salariés, les exploitants ou les entreprises agricoles.

Dans notre canton, ce sont notamment :

Présidente : Nathalie GRILLET (Lansac)

Vice-président : Jacques-Antoine MARCON (Samonac)

Ainsi que pour Gauriac : Colberte MERLE et Armande MONTION

### Le rôle de l' élu MSA

Pour faire vivre des projets locaux et les valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie pour le monde agricole, l' élu a un rôle de médiateur, de relais d' informations et de veille des besoins.

#### Il est le relais entre le monde agricole et la MSA

Il assure l' interface entre les adhérents et la MSA. Proche du terrain, l' élu MSA connaît les besoins des adhérents et, en cas de difficultés, interpelle la MSA ou oriente vers le service qui traitera le dossier.

#### Il est un interlocuteur privilégié et à votre écoute

L' élu est un délégué qui vit comme vous les évolutions agricoles et il est donc le plus à même d' y répondre ; il contribue, face aux nouveaux besoins et aux nouveaux problèmes, à rechercher des solutions nouvelles, adaptées et pertinentes.

#### Il est proche de vous

Acteur de la vie locale et professionnelle sur le territoire, l' élu peut vous aider à mettre en œuvre des actions relevant du social, de la prévention santé ou des risques professionnels.

### Un guichet unique

Si vous êtes affilié à la MSA, que vous soyez salarié, exploitant ou employeur de main d' œuvre agricole, c' est la MSA Gironde qui est votre interlocuteur unique en matière de protection sociale. Elle assure une prise en charge globale allant de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle mène également une politique d' action sanitaire et sociale sur le territoire girondin. Elle prend également en charge la santé au travail ainsi que la prévention des risques professionnels.

**La MSA Gironde à votre service**  
05 56 01 83 83  
[www.msa33.fr](http://www.msa33.fr)

### Action d' aide aux aidants

Que vous apparteniez au régime agricole ou au régime général et résidez en Haute Gironde, **si vous vous occupez d' une personne de votre entourage âgée, malade ou handicapée**, venez partager votre expérience, vos questionnements et vos attentes.

Cette action est lancée par la MSA Gironde pour créer du lien, accompagner, informer, soutenir et proposer du répit.

**Pour tout renseignement**  
MSA au 07 57 68 96 69  
[jubert.violaine@msa33.msa.fr](mailto:jubert.violaine@msa33.msa.fr)

### Que faire de vos anciennes radiographies ?

Tout simplement les porter en déchetterie.

**SAINT GERVAIS : 05 57 43 65 50**

**SAINT PAUL : 05 57 42 81 51**

#### Horaires d' ouverture

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

**Tout sur Gauriac**  
[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Les échos du Comité des fêtes

**L**e 26 novembre 2010, s'est tenu e, à la salle du préfabriqué, l'assemblée générale du Comité des fêtes de Gauriac. À cette occasion la municipalité était représentée par Michel LECRENAIS, conseiller municipal, chargé des associations.

### Rapport moral

L'année 2010, arrive à sa fin dans quelques jours. Elle a été riche en manifestations festives à l'initiative du Comité des fêtes.

Un point noir est apparu pour nous, lors de la réalisation du réveillon de la Saint Sylvestre. En effet nous avons échoué par manque de convives. La trésorerie s'est ressentie par une perte 1300 euros. Dur !

Dès les beaux jours du printemps, nous avons innové par l'organisation de 2 lotos et d'un repas traditionnel, qui à notre grand soulagement, ont connu un succès.

La fête locale de début juillet, disons le « *s'est tenue* ». Beaucoup de monde au feu d'artifice, un repas copieux apprécié. Par contre, et ce malgré la gratuité, les activités pour enfants n'ont pas d'adeptes.

Divers partenariats se sont déroulés.

Tout d'abord avec le rassemblement motos *des potes carsiens de CARS*. Manifestation qui a vu le rassemblement de plus de 299 fanatiques de gros cubes en tout genre.

Avec le VTT local, repas moules frites, qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Et enfin, notre nouveau partenariat avec le club de long skate de la région bordelaise, qui devait évoluer dans la descente de la Care. Malheureusement cette manifestation n'a pu se concrétiser, en raison des conditions climatiques. Mais ce n'est que partie remise pour 2011.

Nous avons un regret, il y a eu peu d'engouement de la part des habitants de la commune.

L'as de cœur et son activité belote se maintiennent.

Il va sans dire que ces diverses réjouissances représentent un investissement important tant de la part des divers membres que des bénévoles. Ils ne sont pas toujours récompensés. Un grand merci à tous.

Voilà pour le bilan moral.

### Rapport financier

Ce dernier laisse apparaître une trésorerie saine approuvée par le Conseil d'administration.

### Renouvellement du bureau

Président : MALIES Richard réélu  
Trésorier : BALDES Christophe réélu

Secrétaire : RICHARD Jean Francis entrant.

Quatre nouveaux membres nous rejoignent portant ainsi à 18 notre effectif. Il s'agit de Fred, Rachid, Laurent et Manuel. Nous leur souhaitons la bienvenue.

### Orientations:

La section belote poursuivra son activité

Le réveillon de la Saint Sylvestre n'aura pas lieu.

Au printemps, deux repas à thèmes, l'un en soirée, le second un dimanche midi pour que l'ensemble des gauriacais puisse s'y retrouver.

Au moins deux lotos seront organisés.

Pour la fête locale l'activité enfants est abandonnée. Pour la remplacer un concours de pétanque sera organisé.

Nous tenons à faire remarquer que pour la fête nous rencontrons « **un menhir** ». En effet le groupe CELTIC de TEUILLAC a décidé de modifier ses dates, sans tenir compte de notre activité. Hélas nous ne pouvons rien faire si ce n'est d'avoir fait

part de notre mécontentement.

Enfin nous avons la volonté de reconduire nos partenariats avec le VTT de GAURIAC, le skate et les potes carsiens qui, cette année, donneront un concert.

Programme ambitieux diriez vous, mais qui prendra forme grâce à l'engagement de nos membres et une participation conséquente des gauriacais et gauriacais. À vous de nous le faire savoir en venant nous rencontrer. Nous comptons sur vous.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2011.

Le comité des fêtes

## Pour les amateurs de photographie

Vous aimez la photographie, vous en faites mais vous vous sentez parfois assez seul et il vous manque quelques points de repères.

Vous pensez qu'avec un peu de perfectionnement en prise de vues ou en tirage ça irait mieux. Vous vous demandez parfois ce qui serait préférable : Argentique ? Numérique ? Quel appareil ? Quels logiciels ?

Vous souhaiteriez rencontrer des personnes intéressées par les mêmes sujets que vous, échanger avec elles des idées, des infos, leur montrer vos travaux et voir les leurs. Participer à des sorties thématiques de groupe et à des expositions vous remotiverait ?

C'est pour tenter de répondre à vos questions et à vos besoins que nous vous proposons de constituer un groupe d'amateurs de photographie.

**Une première réunion de contact aura lieu à la Gabarre le vendredi 4 février à 18 heures.**

A bientôt !

Jacques SANDILLON

## Culture et Loisirs Les vœux

L'association Culture et Loisirs vous souhaite une excellente année 2011. Une nouvelle année qui nous permettra de nous retrouver au cours des 3 manifestations que nous organiserons.

Journée verte de Printemps : dimanche 17 avril 2011

Journée verte d'Automne : dimanche 9 octobre 2011

Marché de Noël : dimanche 4 décembre 2011

Alors, à bientôt !

## À la bibliothèque

Prêt de livres gratuit

Ouverte le mardi de 16 h 30 à 19 h 00 dans l'enceinte de l'école. De nouveaux livres sont régulièrement disponibles tant pour les enfants que pour les adultes.

Située dans la cour de l'école, elle est ouverte tous les mardis de 16h30 à 19h00.

Il est fortement recommandé aux enfants de ne pas écrire sur les livres et ne pas les tâcher. Tout livre tâché, écrit, griffonné ou déchiré devient inutilisable dans une bibliothèque de prêt.

Encore merci à tous les généreux donateurs.

Nathalie et Bernadette vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

## Ludothèque

Près de 80 personnes ont joué le jeu et ont participé au monstrueux après midi proposé par la ludothèque. Des citrouilles ont été magnifiquement décorées dans tous les styles, et tous les « créateurs » ont été récompensés.

Les nouveautés ludiques et les animations ont beaucoup plu et amusé : les plus courageux ont même osé plonger leur main dans les marmites concoctées par Sandrine, il fallait trouver les intrus (billes, araignée en plastique...) parmi une marmite de Légo, une marmite de légumes secs, une autre mélangée de farine et d'eau... autant dire de bonnes sensations et du suspens pour les plus téméraires. Pour d'autres joueurs le jeu « Trouver Dracula » de Maguy fut divertissant et les jeux de société autour des monstres, sorcières et autres vampires ont su ravir le public. Enfin le goûter a fini par rassasier tout ce petit monde et à conclure un après midi ludique, convivial et fort monstrueux !

La soirée spéciale Ado-Adulte, le vendredi 29 octobre autour du jeu Loups-garous de Thiercelieux, a réuni 13 personnes. Assises en cer-

## Halloween 2010

cle, dans la pénombre et à la lueur de quelques bougies, toutes ont défendu

leur secret : villageois ou loups-garous... avec surprise, suspense et étonnement. Ravies, ce jeu a fait l'unanimité en sa qualité de jeu de rôle. D'autres soirées suivront... pour le plaisir de tous !



## L'université du temps libre de Blaye

Avec 120 étudiants, c'est la plus petite de la fédération mais à l'échelle de la ville de Blaye, cette fréquentation est des plus honorables.

L'université du temps libre propose des activités, essentiellement culturelles : conférences, histoire de l'art, atelier de dessin peinture, généalogie, langues vivantes...

La cotisation de base est de 25 euros, un supplément est demandé pour les différents ateliers.

Pour tout renseignement : Annie Bouffard, 4 cité du général Patton à Blaye, (05 57 42 05 65).

## Aéro-Club Montendre et Nord-Blayais

## S'envoler c'est goûter à la liberté

- Envie d'une promenade aérienne
- Envie d'apprendre à piloter (dès 13 ans)
- Envie de voyages
- Envie de survoler votre village ou l'estuaire

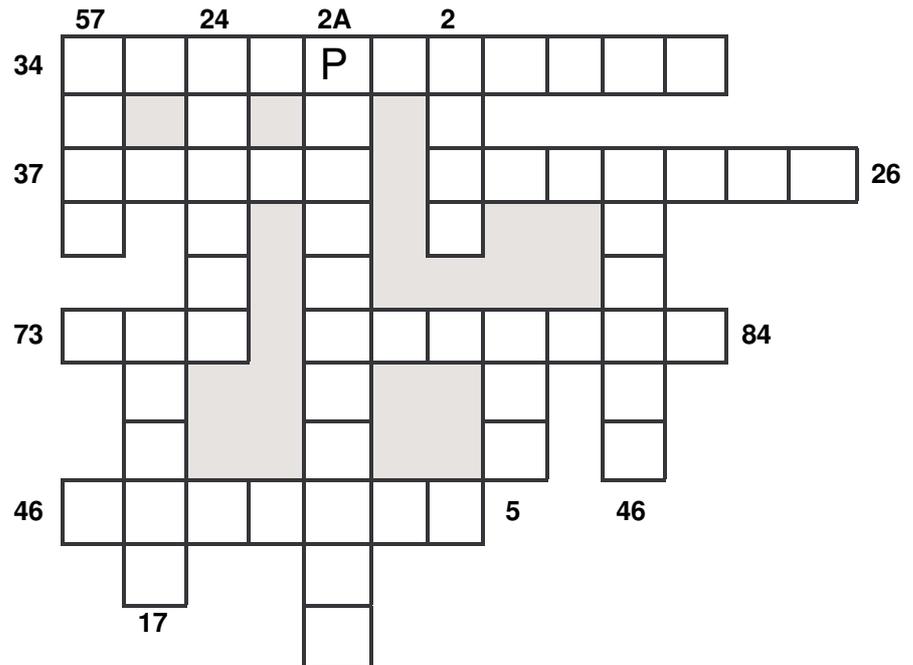
Rendez-vous à  
Aérodrome Petit Gablezac  
33860 MARCILLAC  
www.aero-nord-blayais.com  
05 57 32 40 50  
avionmarcillac@wanadoo.fr

**Une ambiance et un esprit club pour une grande convivialité.**

# Les jeux

de Bernard CHERY  
Solutions en page 16

## Retrouvez des villes grâce à leur numéro de département



### Question de logique

Quel est l'oiseau capable de soulever un éléphant ?

### Rions un peu

Proposé par B. CHERY

Un jeune garçon à son papa :

— Tu sais papa, j'ai envie de me marier.

Le papa demande :

— Avec qui ?

— Avec grand-mère, répond l'enfant

— Mais tu ne peux pas épouser ma mère !

— Eh bien, est-ce que j'ai dit quelque chose quand tu as épousé la mienne ?

### Des trucs

Proposés par J. POUILHE

### Les bonnes recettes pour mieux supporter l'hiver

On peut mixer un kiwi, une banane et un yaourt avec un peu de jus d'orange.

Autre variante, mixer une banane avec le jus d'une orange, un peu de lait et une cuillère à soupe de miel, la cannelle parfumerait. Pour adoucir, un fromage blanc fera l'affaire.

Pour détartre une pomme de douche, le dévisser et le faire tremper 10 min dans un litre d'eau très chaude additionnée d'un peu de vinaigre. Si nécessaire frotter les orifices qui restent obstrués avec une vieille brosse à dent.

Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Recettes d'ici...

Proposées par  
Jeannine POUILHE

À réaliser en famille  
pour l'épiphanie

### La galette des rois

Ingrédients : 175 g de sucre en poudre, 150 g de beurre, 1 jaune d'œufs, 140 g de sucre, 2 rouleaux de pâte feuilletée, 1 fève.

Allumer le four thermostat 6 (180 °C).

Dans un saladier écraser le beurre avec une fourchette. Mélanger bien le beurre avec la poudre d'amandes et le sucre.

Poser la pâte feuilletée avec son papier sur une plaque de four, étaler le mélange au centre de la pâte. Déposer la fève et couvrir l'ensemble avec la 2<sup>e</sup> pâte feuilletée. Fermer la galette en roulant bien les bords

À l'aide d'une pointe de couteau, dessiner des motifs sur la pâte supérieure. Battre le jaune d'œufs et l'étaler avec un pinceau sur la pâte.

Faire cuire 30 min au four et servir la galette tiède

### Et pour la chandeleur Des cuisses de dames

Prévoir 4 œufs, 500 g de farine, 250 g de sucre en poudre, 125g de beurre, 125 g de poudre d'amandes, 1 verre à liqueur de kirsch et 100 g de sucre à la cannelle.

Battre les œufs avec le sucre, ajouter la poudre d'amandes, le beurre fondu, le kirsch puis la farine.

Façonner des petits boudins de la grosseur d'un doigt et le faire frire.

Roulez-les ensuite dans le sucre à la cannelle.

## L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

### Janvier 2011

- Samedi 22 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 (As de trèfle)  
Dimanche 23 **Loto** - La Gabare 14h00 (Comité des fêtes)  
Lundi 24 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
25 & 26 **Ludothèque** à la Gabare (A l'asso des jeux)  
Dimanche 30 **Repas des Aînés** - 11h30 à La Gabare

### Février 2011

- Lundi 7 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Samedi 5 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 (As de trèfle)  
Dimanche 13 **Repas à thème** - La Gabare (Comité des fêtes)  
Lundi 21 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
les sortir la veille au soir

### Mars 2011

- Lundi 7 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Samedi 12 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 (As de trèfle)  
Vendredi 18 **Concert** Bourg arts et vins : trio violon, violoncelle, piano  
Citadelle de **Bourg**  
Samedi 19 **Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**  
D. 20 & D. 27 **Élections cantonales**  
Lundi 21 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Dimanche 27 **Passage à l'heure d'été**  
Avancez vos horloges d'une heure.

### Avril 2011

- Lundi 4 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
V. 8 & S. 9 **Challenge international du vin** à Bourg et Blaye  
Samedi 9 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 (As de trèfle)  
Samedi 9 **Repas à thème** - La Gabare (Comité des fêtes)  
V.15 au D. 17 **Les peintres gauriacais et leurs amis**  
Exposition à La Gabare  
Dimanche 17 **Journée verte de printemps** (Culture et Loisirs)  
Lundi 18 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**

### Au jardin Un petit mystère

Selon les années, mes iris ont leurs tiges toutes tordues et ce n'est pas joli en massif.

*Pourquoi ?*

Si vous avez la réponse

### Solution des jeux

Retrouvez les villes  
2a : Piscataway - 34 : Montpellier -  
57 : Metz - 37 : Tours - 24 : Neuvic -  
73 : Arc - 02 : Laon - 84 : Avignon -  
05 : Gap - 46 : Cahors - 26 : Ourches -  
17 : Royan - 46 : Valliac  
**Question de logique**  
La grue

## Mise au monde

**L**orsque Dieu résolu de faire périr le genre humain par le déluge, Noé reçut l'ordre de construire une nef suffisamment grande pour sauver, par couple, toutes les espèces.

Aidé de ses fils Sem, Cham, et Japhet, Noé mis en chantier une arche de très grandes dimensions et invita les animaux, les insectes les oiseaux à embarquer.

La pluie se mit à tomber et le bateau à flotter.

Il n'y avait plus aucune terre visible.

À bord, tout allait bien, sauf que les rats et les souris, se reproduisant très vite, commencèrent à pulluler et à dévorer les vivres.

Noé, au cours d'une prière, demanda à Dieu de l'aider.

Celui-ci, après avoir passé sa tête au dessus des nuages, lui dit qu'il allait y réfléchir.

Le lendemain, Dieu passa son bras au dessus des nuages et répandit du pollen sur la crinière du lion. Celui-ci s'enrhuma et se mit à éternuer : atchi...atchi...atchi...

Soudain, le lion prit une grande inspiration, et on entendit un énorme éternuement : ATCHA... et entre ses deux pattes, une boule de poil se mit à bouger.

Deux petites oreilles pointues, une grande queue et quatre pattes se déplièrent lentement, puis dans un élan, cet animal se mit à courir sur le pont de la nef et à tuer d'un coup de dents, les rats et les souris.

Quelques jours plus tard, Dieu demanda à Noé si la situation s'était améliorée ? Noé loua Dieu, et dit que cet animal était une réussite.

Dieu passa le bras au dessus des nuages et répandit du pollen sur la lionne qui s'enrhuma : atchi...atchi...atchi... Puis ATCHA..., et l'on vit sur le pont une nouvelle boule de poil. C'était la femelle.

Cet animal qui sauva bien des récoltes et fut vénéré chez les égyptiens fut appelé CHAT

M. LARQUE

7 mai 1972

## L'inauguration du gymnase

**L'**inauguration des récentes installations du gymnase (voir article en page 3) a été l'occasion, pour les vieux gauriacais, de se remémorer la véritable inauguration, celle du 7 mai 1972, qui voyait s'ouvrir pour la première fois un gymnase à Gauriac.

C'était exceptionnel pour un petit village. Ça l'est toujours aujourd'hui.

Aussi, avait-on fait les choses en grand, avec notamment un banquet dont le menu nous a été communiqué par Daniel SEGUIN :

Consommé, plateau de hors-d'œuvres, fruits de mer, saumon sauce mousseline, jambon braisé au Madère, pintadeau, pommes dauphines, salade, plateau de fromages, omelette norvégienne, café, mousseux, Cognac et liqueurs. Le tout arrosé, comme il se doit, de vins rosés, blancs et rouges des Côtes de Bourg.

Pour l'occasion l'équipe première de l'USG posa devant le gymnase flambant neuf.



**On reconnaît :**

- debout : Pierre Bergon, Patrick Guibert, Jean-François Jeantet, et René Gontier (entraîneur) ;

- devant : Didier Brossard, Joël Audureau, Alain Jeantet et Daniel Seguin

### Portrait d'une figure de la Résistance

## André JOLIT

Propos recueillis auprès d'André JOLIT par Valérie PIRRONE et mis en forme par Sandrine NUJEL

**Entre avril et septembre 1944, André Jolit, fut l'organisateur de la résistance dans le Blayais.**

### 3. Résister ?

#### Des rires et des larmes...\*

**M**. Jolit se souvient de la visite de Mme Thérèse Pouget, habitante de Perrinque, accompagnée d'un groupe de jeunes filles, venue en cette fin d'août 44 à l'hôpital de Blaye pour donner ses compliments au chef blessé de la résistance (voir l'article du Journal de Gauriac n° 86).

Elle demanda aux sœurs de l'hôpital la chambre du fameux résistant. En y entrant, elle reconnut M. Jolit. « Ah ! tu es là, Dédé ? » Elle sortit aussitôt redemander à une religieuse la bonne indication quant à la chambre du chef de la résistance, car dans celle-ci, il y avait Dédé, un garçon du village qu'elle connaissait très bien...

Quelle ne fut pas sa surprise quand la bonne sœur lui confirma que c'était bien lui, le chef de la résistance.... Elle avait été persuadée que M. Jolit faisait du marché noir, couverture bien commode qui avait su flouer son monde.

De temps en temps, M. Jolit se baladait en uniforme anglais avec l'écusson FFI gironde, tantôt en moto (pour les amateurs, en Gnome & Rhône 350), tantôt en voiture (une Viva grand sport décapotable avec un fanion bleu-blanc-rouge), tout cela sans aucun permis bien entendu !

Le jeu était d'atteindre le moral des allemands par une petite intoxication, qui les conduisait à s'attendre, les yeux écarquillés devant

ces véhicules de commandement, à l'arrivée de tout un régiment à la suite de ce convoi. Ils en étaient affolés, et devaient certainement donner après coup de fausses informations à leur QG.

Moins drôle, la prise de risques pour soi et pour les autres du fait de la résistance. À l'époque, si un officier allemand se faisait tuer dans un café, 50 otages du Blayais étaient fusillés à Souge dans la semaine qui suivait. C'était systématique.

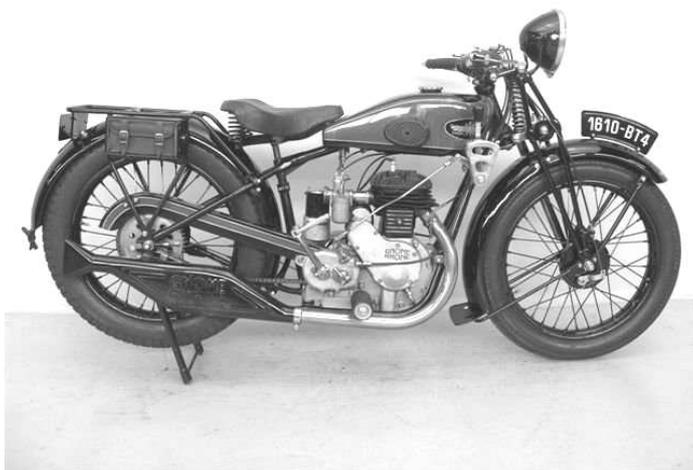
Ne voulant pas avoir de tels morts sur la conscience, M. Jolit n'est jamais venu « chatouiller » les Allemands à la citadelle, pourtant en force étant plus de 150.

En tous les cas, mesdames et messieurs de la résistance, chapeau bas !

Qu'aurions-nous fait, nous autres, dans votre situation ?

L'héroïsme, mélange de hasard et de courage, n'est pas si contagieux que cela... ■

**\* Les deux premiers articles de cette série sont parus dans les numéros 85 et 86 du Journal de Gauriac.**



**La Gnome & Rhône 350 de 1930**



**La Renault Viva grand sport décapotable de 1935**

*Ironie de l'histoire, pendant la seconde guerre mondiale les deux marques ont travaillé pour les allemands, ce qui leur valut d'être nationalisées à la libération. La première, qui construisait aussi et surtout des moteurs d'avion, fut absorbée dans la SNEC-MA, la seconde devint la Régie Nationale des Usines Renault (NDLR).*